

Bon de commande : Grelinette (à Renage, du 2 au 4 mars 2020)

A renvoyer à : L'Atelier Paysan - ZA des papeteries - 38140 RENAGE
Accompagné d'un chèque d'acompte de 100€
Le chèque d'acompte sera encaissé 1 mois avant la date de début de stage.
Le règlement total sera à effectuer par chèque pendant le stage.

Ce bon de commande vaut pour les personnes souhaitant repartir de la formation avec un outil. En fonction des conditions de déroulement de la formation, l'outil peut ne pas être terminé en fin de stage. L'Atelier Paysan s'engage à assurer une formation au travail du métal, pas un outil fini ! Ce bon de commande, pour être pris en compte, doit être accompagné du chèque d'acompte de 100€ à l'ordre de l'atelier paysan (encaissé un mois avant le début du stage), de la convention de stage dûment remplie ainsi que du chèque de réservation du montant de la moitié des frais pédagogiques.

Quand : du 2 au 4 mars 2020

Où : Renage, ZA des Papeteries, 38140 Renage

Administratif : L'Atelier Paysan ; 04 76 65 85 98 ; contact@latelierpaysan.org

Technique : Morgan Letellier ; 06 01 68 17 96 ; m.letellier@latelierpaysan.org

• Vos coordonnées :

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Email :

Plus d'informations sur la grelinette:

<https://www.latelierpaysan.org/Fourche-a-becher>



L'Atelier Paysan

ZA des papeteries, 38140 Renage

04.76.65.85.98 | contact@latelierpaysan.org

SCIC-SARL ; SIRET : 537 740 375 000 28 ; APE : 7219Z - Organisme de formation enregistré sous n° 82 380 5544 38